



LE GROUPE COGEMA AU JAPON

Depuis plus de vingt ans, le Groupe COGEMA est partenaire du Japon dans le domaine du cycle du combustible.

FNIS - PR - 121

Le Groupe est aujourd'hui l'un des deux premiers exportateurs français au Japon, avec un chiffre d'affaires réalisé en 1997 de 3,6 milliards de francs, soit 11% du chiffre d'affaires du Groupe COGEMA. Les dix producteurs japonais d'électricité nucléaire sont notamment clients de COGEMA.

LE JAPON, L'AUTRE PAYS DU NUCLEAIRE

- Le Japon, qui dispose de faibles ressources naturelles, a décidé tout comme la France de recourir à l'énergie nucléaire pour assurer son développement économique. Le choix du nucléaire résulte comme en France d'une volonté délibérée, s'inscrivant dans le long terme, d'une certaine indépendance énergétique et d'une diversification de ses approvisionnements.
- La considération environnementale, en plus des considérations économique et industrielle, est largement prise en compte par le Japon. Conscient de l'espace restreint dont il dispose et très sensible à la préservation de son patrimoine naturel, le Japon reconnaît les qualités environnementales de l'énergie nucléaire. Selon lui, le nucléaire permettra de respecter les engagements du Japon pris à Kyoto et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.
- Actuellement, l'électricité d'origine nucléaire correspond à 35 % de la production totale d'électricité du pays, et devrait passer à 40 % d'ici 2010.

UN PROGRAMME NUCLEAIRE AMBITIEUX ET SANS COMPLEXES

- **Depuis plus de vingt ans, le Japon poursuit la réalisation d'un programme électronucléaire soutenu.** Aujourd'hui, il dispose de 51 réacteurs, et environ 15 autres sont en construction ou en projet d'ici 2010.
- **Le Japon a clairement fait le choix d'une stratégie de retraitement recyclage :**

Les électriciens japonais font retraiter leurs combustibles usés en France et en Grande-Bretagne, en application de contrats de retraitement signés à la fin des années 70.

Ils prévoient prochainement de charger en combustible MOX (combustible mixte uranium - plutonium) 3 ou 4 réacteurs. A l'horizon 2010, de 16 à 18 réacteurs au total pourraient recevoir ce type de combustible.

- **Comme la France, le Japon a souhaité maîtriser l'ensemble des techniques de l'aval du cycle du combustible :**

Une usine de retraitement d'une capacité de 800t/an est actuellement en cours de construction dans le Nord du Japon, sur le site de Rokkasho-Mura. Elle utilise

essentiellement les technologies françaises de COGEMA et du CEA. La date officielle de la mise en service de l'usine est 2003.

La construction d'une usine de fabrication de combustibles MOX, dénommée J-MOX, devrait permettre de recycler le plutonium issu du retraitement des combustibles usés traités à Rokkasho-Mura. J-MOX sera construite pour démarrer deux à trois ans après la mise en service de l'usine de retraitement japonaise. Pour ce projet, COGEMA entend figurer parmi les principales entreprises partenaires en s'appuyant sur son expertise et sa technologie développées en France.

COGEMA, L'UN DES DEUX PREMIERS EXPORTATEURS FRANÇAIS AU JAPON

• Marché de l'uranium naturel

Le Groupe COGEMA est présent sur ce marché depuis 1970. Les quantités contractées avec COGEMA représentent aujourd'hui 20 % des besoins des électriciens japonais d'ici 2005. L'extension des contrats au delà de cette échéance constitue un objectif majeur pour le Groupe COGEMA. Face à la concurrence principalement canadienne et australienne, COGEMA fait valoir sa fiabilité grâce à la diversification de ses sources et à sa capacité de production représentant 20 % de la capacité mondiale.

• Marché de la conversion de l'uranium

COMURHEX, filiale détenue à 100 % par COGEMA, vend les services de conversion aux électriciens japonais depuis le milieu des années 70 et satisfait environ 30 % des besoins japonais dans ce domaine. Les concurrents du groupe COGEMA sont américains, anglais et canadiens.

• Marché de l'enrichissement de l'uranium

EURODIF, dont COGEMA est le principal actionnaire, fournit actuellement le service d'enrichissement pour 8 réacteurs japonais, soit plus de 15 % du marché, et approvisionnera 12 réacteurs japonais dès 2003. D'importantes discussions sont en cours pour de nouveaux contrats avec le Groupe COGEMA.

• Marché du retraitement du combustible usé

Les dix exploitants nucléaires japonais ont conclu en 1977 des contrats de retraitement avec COGEMA. Les services réalisés dans le cadre de ces contrats seront terminés en 2000. En attendant le fonctionnement de l'usine de retraitement de Rokkasho-Mura à sa pleine capacité, les électriciens japonais devront trouver une solution pour la gestion du combustible usé. Pour cela, ils pourraient faire appel aux capacités de retraitement de l'usine de COGEMA-La Hague.

Conformément aux engagements contractuels et à la loi française de décembre 1991, les déchets issus du retraitement des combustibles usés, notamment les résidus vitrifiés, sont retournés au Japon. Trois retours ont été effectués à ce jour en 1995, 1997 et au début de 1998. D'autres transports devront suivre à raison d'un ou deux par an, sur une période d'environ une dizaine d'années.

• Marché du recyclage du plutonium en combustible MOX

Le GIE COMMOX (60 % COGEMA, 40 % BELGONUCLEAIRE) propose ses services de fabrication de combustibles MOX. Les autorités japonaises ont fixé les objectifs de recyclage du plutonium sous forme de MOX à 3 ou 4 réacteurs chargés en MOX aux environs de 2000 et à 16 à 18 réacteurs en 2010.

